



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Serbie

Question écrite n° 47199

## Texte de la question

M. Adrien Zeller appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le développement d'une opposition démocratique au régime totalitaire qui sevit en Serbie. Il lui demande de bien vouloir lui préciser la position du Gouvernement de la France à l'égard d'un mouvement courageux, déterminé et non violent qui vise à faire prévaloir, dans une partie de l'Europe frappée par une tragédie récente et inhumaine, une démarche de liberté.

## Texte de la réponse

Comme le sait l'honorable parlementaire, le ministre des affaires étrangères a reçu à Paris, le 6 février, les trois dirigeants de la coalition « Zajedno », dont le courage et la modération méritent en effet d'être soulignés. Il s'agissait pour la France de marquer une nouvelle fois sa détermination à voir scrupuleusement respectées les règles démocratiques en Serbie, mais également d'aider à amorcer un dialogue démocratique, seul susceptible de sortir de l'impasse. À l'occasion de cette invitation, Mme Pesic et MM. Draskovic et Djindjic ont publiquement déclaré qu'ils étaient disposés à faire cesser les manifestations et à ouvrir le dialogue avec le Gouvernement, aussitôt que le parlement de Serbie aurait effectivement entériné la victoire de la coalition « Zajedno » dans les 14 villes citées dans le rapport de M. Gonzalez. Sur le fond, la France considère que la démocratisation des institutions et de la vie politique du pays, dans la perspective des nouvelles élections prévues en 1997, est un point de passage obligé. Il y va en effet de la stabilité de la Yougoslavie, mais également de toute la région. C'est pourquoi le ministre des affaires étrangères a informé les dirigeants de « Zajedno » de ce que la France était disponible à apporter son entier appui au processus de démocratisation en Serbie. Il a parallèlement fait savoir à son homologue yougoslave que nous voulions croire que c'était bien le processus que le Président Milosevic entendait mettre en œuvre. Si cette orientation se confirmait, la France la soutiendrait et étudierait avec ses partenaires européens les modalités de l'appui que pourrait apporter l'Union européenne aux progrès accomplis en Serbie en faveur de la stabilité démocratique.

## Données clés

**Auteur :** [M. Zeller Adrien](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 47199

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 janvier 1997, page 170

**Réponse publiée le :** 3 mars 1997, page 1058